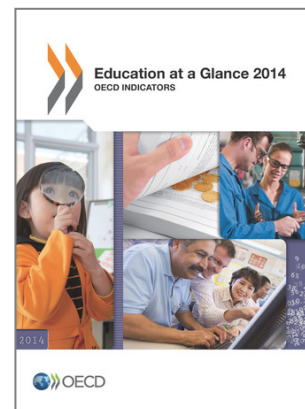


OECD *Multilingual Summaries*

Education at a Glance 2014

OECD Indicators

Summary in French



Accédez au texte intégral: [10.1787/eag-2014-en](http://dx.doi.org/10.1787/eag-2014-en)

Regards sur l'éducation 2014

Les indicateurs de l'OCDE

Résumé en français

Les avantages d'un accès plus large à l'éducation ne sont pas répartis de façon équitable

L'accès à l'éducation continue de se généraliser et le pourcentage d'adultes très compétents en littératie continue d'augmenter ; mais les fractures socio-économiques se creusent parce que l'éducation et les compétences ont de plus en plus d'impact sur les chances de réussite des individus dans l'existence.

Le marché du travail apprécie des niveaux élevés de formation et de compétence

Prenons, à titre d'exemple, la situation au regard de l'emploi. En moyenne, plus de 80 % des diplômés de l'enseignement tertiaire occupent un emploi, contre moins de 60 % des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les diplômés de l'enseignement tertiaire, en particulier les jeunes, ne sont toutefois pas immunisés contre le chômage. Dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire s'établissait, en moyenne, à 5.0 % en 2012 (en augmentation par rapport aux 3.3 % de 2008), mais à 7.4 % chez les 25-34 ans (en augmentation par rapport aux 4.6 % de 2008). Par comparaison, le taux de chômage des individus âgés de 25 à 34 ans dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire a atteint 19.8 % en 2012 (et les chiffres sont plus élevés encore dans de nombreux pays), alors qu'il s'établissait à 13.6 % en 2008. Ces chiffres confirment une nouvelle fois que ce sont les jeunes peu instruits que la crise économique récente a le plus durement frappé (voir l'indicateur A5).

Le manque de compétences ne fait qu'accroître le risque de chômage — même à niveau de formation égal. Dans les 24 pays et entités infranationales qui ont participé à l'Évaluation des compétences des adultes, les adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont, en moyenne, 5.8 % à être au chômage s'ils sont modérément compétents en littératie, mais 8.0 % s'ils sont peu compétents en littératie, selon les chiffres de 2012. Il en va de même parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire : 3.9 % des moins performants en littératie sont au chômage, contre 2.5 % des plus performants (voir l'indicateur A5).

Les chiffres sur les revenus du travail révèlent également que les écarts se creusent entre ceux qui ont de l'instruction et ceux qui n'en ont pas. Dans les pays de l'OCDE, les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent environ 70 % de plus, en moyenne, que ceux qui sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les différences de compétence ont aussi un impact sur les revenus, même parmi les individus ayant le même niveau de formation : les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire qui sont les plus performants en littératie selon l'Évaluation des compétences des adultes gagnent, en moyenne, quelque 45 % de plus que les adultes diplômés du même niveau de formation mais comptant parmi les moins performants en littératie (voir l'indicateur A6).

En matière de formation, la mobilité ascendante absolue est plus courante que la mobilité descendante dans la plupart des pays.

Avec le développement des systèmes d'éducation dans de nombreux pays de l'OCDE, à la fois dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, l'enseignement post-secondaire non tertiaire et l'enseignement tertiaire, les 25-34 ans ont désormais la possibilité d'atteindre un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents. En moyenne, dans les pays de l'OCDE qui ont participé à l'édition de 2012 de l'Évaluation des compétences des adultes, organisée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), 32 % des jeunes ont dépassé le niveau de formation de leurs parents, et 16 % seulement d'entre eux ne l'ont pas atteint. Dans tous les pays sauf en Allemagne, en Estonie, en Norvège et en Suède, la mobilité ascendante absolue est plus courante que la mobilité descendante en matière de formation. Le développement de l'éducation a été particulièrement prononcé en Corée, en Espagne, en Fédération de Russie, en France, en Irlande et en Italie, où un écart égal ou supérieur à 30 points de pourcentage s'observe entre la mobilité ascendante et la mobilité descendante en matière de formation (voir l'indicateur A4).

Autres faits marquants

- Les 25-34 ans sont désormais près de 40 % à être diplômés de l'enseignement tertiaire, soit 15 points de pourcentage de plus que parmi les 55-64 ans (voir l'indicateur A1).
- Le pourcentage d'adultes les plus performants en littératie augmente, en moyenne, de 10 points de pourcentage entre les plus âgés et les plus jeunes (voir l'indicateur A1).
- Dans une majorité des pays de l'OCDE, la plupart des enfants sont désormais scolarisés bien avant l'âge de 5 ans. Dans les pays de l'OCDE, plus de trois quarts des enfants âgés de 4 ans (84 %) fréquentent un établissement préprimaire ou primaire ; c'est le cas pour 89 % des enfants de cet âge dans les pays de l'OCDE qui sont membres de l'Union européenne (voir l'indicateur C2).
- Quelque 72 % des élèves qui entament une formation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire la réussissent sans en dépasser la durée théorique. Si l'on donne deux ans de plus aux élèves pour terminer leur formation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 87 % des élèves réussissent leur formation dans les deux ans qui suivent l'année théorique d'obtention de ce diplôme, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir l'indicateur A2).
- En 2012, 49 % des 15-29 ans étaient scolarisés, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Parmi les 51 % restants, 36 % occupaient un emploi, 7 % étaient au chômage et 8 % étaient inactifs (voir l'indicateur C5).
- C'est dans l'enseignement tertiaire et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement préprimaire que les parts privées du financement des établissements sont les plus élevées : elles s'établissent respectivement à 31 % et à 19 %. Tous niveaux d'enseignement confondus, le financement public des établissements d'enseignement a augmenté entre 2000 et 2011 dans tous les pays dont les données sont comparables (sauf en Italie). Toutefois, le financement privé a augmenté à un rythme plus soutenu encore dans plus de trois quarts des pays à l'étude, sous l'effet de l'accroissement du nombre de ménages qui partagent les coûts de l'éducation (voir l'indicateur B3).
- Si la part des dépenses publiques consacrée à l'éducation a diminué dans deux tiers des pays entre 2005 et 2011, entre 2008 et 2011 – soit au plus fort de la crise économique –, les dépenses publiques ont augmenté à un rythme plus soutenu (ou ont diminué à un rythme moins soutenu) au titre de l'éducation qu'au titre d'autres domaines de l'action publique dans 16 des 31 pays dont les données sont disponibles (voir l'indicateur B4).
- Un master est requis pour enseigner dans l'enseignement préprimaire dans 4 pays seulement sur les 35 dont les données sont disponibles, mais l'est pour enseigner des matières générales dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans 22 des 36 pays dont les données sont disponibles (voir l'indicateur D6).
- Le développement professionnel est obligatoire pour les enseignants à tous les niveaux d'enseignement dans les trois quarts environ des pays de l'OCDE et des pays partenaires dont les données sont disponibles. Il est obligatoire pour tous les enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans 17 pays et conditionne les promotions ou les augmentations de salaire dans 8 pays, mais est facultatif dans 6 pays (voir l'indicateur D7).
- En 2012, plus de 4.5 millions d'étudiants suivaient une formation tertiaire dans un pays dont ils n'étaient pas ressortissants. C'est en Australie, en Autriche, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande,

au Royaume-Uni et en Suisse que les étudiants en mobilité internationale sont les plus nombreux en pourcentage de l'effectif total d'étudiants de l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur C4).

© OCDE

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.

Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE www.oecd.org/bookshop

Pour plus d'informations, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE, Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse rights@oecd.org ou par fax au: +33 (0)1 45 24 99 30.

Service des Droits et Traductions de l'OCDE

2 rue André-Pascal, 75116

Paris, France

Consultez notre site Internet www.oecd.org/rights



Retrouvez le texte complet sur OECD iLibrary!

© OECD (2014), *Education at a Glance 2014: OECD Indicators*, OECD Publishing.

doi: 10.1787/eag-2014-en